



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-26856>

Département(s) de publication : **89**

Annonce n° **24-26856**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-414

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 04/03/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Sens

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21890387000010

Ville : Sens

Code postal : 89100

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 89

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Organisation de spectacles dans le cadre de l'édition 2024 du festival Musicasens à Sens

Code CPV principal - Descripteur principal : 79953000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Organisation de spectacles dans le cadre de l'édition 2024 du festival Musicasens à Sens

Critères d'attribution : Se reporter au règlement de consultation

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Marché à procédure adaptée passé en vertu de l'article R2123-1 du Code de la commande publique.

Marché spécifique en vertu du 3° de l'article R.2123-1 du Code de la commande publique

Marché attribué à TYMBEL PRODUCTIONS - 4 rue de la Caillardièrre - 49070 BEAUCOUZE pour un montant

forfaitaire de 132 687 euros HT soit 139 984,78 euros TTC. Le marché prend effet à compter de la date

de l'accusé de réception du courrier de notification transmis via le profil acheteur, la plateforme

Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté. Il s'achèvera à l'issue de l'ensemble des prestations

de démontage, soit au plus tard le 8 juillet 2024 à 6h00 du matin, libérant entièrement la place Jean

Jaurès. Introduction des recours : ¶ Recours contractuel devant le tribunal administratif compétent par application de l'article L.551-13 et suivants du code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché. ¶ Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessibles par le site internet www.telerecours.fr Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Dijon 22 rue d'Assas BP 61616, 21016, Dijon Téléphone : 03 80 73 91 00 Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr Adresse internet : <http://www.ta-dijon.juradm.fr> Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon DIRECCTE À l'attention du CCIRA de Lyon 1 boulevard Vivier Merle, 69443, Lyon Cedex 03 Téléphone : 04 26 99 28 33 Courriel : ara.ccira@direccte.gouv

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/03/2024